

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 avril 2025

Convocation du 3 avril 2025
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 16

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 10 avril 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC.

Absents excusés : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN donne pouvoir à Elisabeth MARQUET
Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Alexandra PRAIZELIN

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER
Mme Anita MAUXION

Convocation : 03/04/2025
Affichage : 10/04/2025

Secrétaire de séance : Mr Cédric JOUSSAUME

OBJET : VENTE CHEMIN COMMUNAL ROUTE DES GOURBEILLERIES SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE JARZE

Madame le Maire propose de vendre la parcelle cadastrée ZX 11 sur la commune déléguée de Jarzé, d'une contenance de 199 M² à M. Alzi Christopher domicilié au 830 route des Gourbeilleries à Jarzé afin d'accéder à son habitation.

Cette vente se ferait au coût d'un euro le mètre linéaire et les frais d'acte seraient à la charge de l'acquéreur.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cette vente et de l'autoriser, ou son représentant, à signer les actes notariés.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

